

Département de l'Indre
Arrondissement de LA CHATRE
Commune de BADECON – LE PIN



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 14
Présents : 13
Votants : 13
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 octobre 2006

L'an deux mille six, le vendredi vingt octobre à vingt heures,
le Conseil Municipal de la commune de BADECON – LE PIN dûment convoqué, s'est réuni
en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BROGGI François, Maire.

Etaient présents : Monsieur BROGGI François, Madame IMBERT Danielle, Monsieur BRUNAUD Olivier, Madame TIXIER Claudine, Mesdames BARBAT Myriam, PERRIN Andrée, Monsieur MAUDUIT Robert, Mesdames DESIRE Dominique, PASCAUD Yvette, Messieurs DELAVAUD Roger, VERHEYE Raymond, PONROY Bertrand, AUPETIT Jean-Pierre.

Etait absent excusé : Monsieur MAINGAUD Didier

Objet : Projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal du courrier du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- s'oppose à la création d'une ligne grande vitesse Limoges-Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1.8 million d'habitants.
- Rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des chambres régionale et départementale de commerce et d'industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire.

Demande :

- La grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la voie.
- L'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

Certifié exécutoire :

Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le

Reçu à la Sous-Préfecture

BADECON – LE PIN, le 21 octobre 2006

Le Maire
François BROGGI

le 24 OCT 2006

